



RENNES le 20/11/2024

Les élus CGT Finances publiques 35 ont participé au CSAL du 19 novembre 2024.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation des PV du CSAL du 11 juillet 2024 (vote)
- Suivi des avis du CSAL des 16 et 30 septembre 2024 (information) ;
- Point sur l'accueil de la trésorerie hospitalière (TH) à Magenta ;
- Bilan de la campagne des entretiens professionnels (information) ;
- Débat sur la programmation des travaux de 2025 du CSAL et de la FS
- Questions diverses

Les OS ont donné lecture de leur déclaration liminaire respective.

Avant d'aborder l'ordre du jour, les représentants du personnel ont fait état des difficultés rencontrées par les agents des SIE rennais et de leur grande souffrance. Il a été demandé qu'un point sur les SIE rennais et l'antenne de Lannion soit inscrit à la prochaine FS. Le DRFIP a donné son accord.

Aucune remarque particulière n'a été formulée sur l'approbation des PV et le suivi des avis CSAL.

➤ **Point sur l'accueil de la TH de Rennes à Magenta :**

Suite aux dysfonctionnements constatés par les agents des SIP rennais et à la demande des représentants du personnel, ce point a été inscrit à l'ordre du jour de ce CSAL. La CGT était accompagnée de 2 experts.

Avant même que les représentants du personnel ne s'expriment, la DRFIP 35 a fait son mea culpa sur le dispositif actuel, et a annoncé qu'à compter du 2 décembre 2024, les usagers de la TH seront systématiquement orientés vers le guichet n°6, quel que soit l'objet de leur demande (renseignement, demande de délai, paiement...). Les opérations de paiement par carte bancaire pour la TH cesseront donc d'être assurées par des agents des SIP. Il n'est pas prévu de positionner en permanence un agent de la TH au guichet n°6. Les usagers de la TH orientés vers ce guichet utiliseront la sonnette préexistante pour appeler un agent de la TH.

La CGT prend acte de cette nouvelle organisation. Elle avait informé bien en amont la DRFIP de la difficulté de concilier l'accueil de ce service avec celui des SIP rennais, et avait mis en garde sur le nombre d'usagers réellement reçus (3 ou 4 pour le chef de poste , une dizaine pour les agents).

Comme souvent, la DRFIP n'avait pas voulu entendre !

➤ **Bilan de la campagne des entretiens professionnels (information) :**

La DRFIP a présenté le bilan de la campagne des entretiens professionnels. Peu de recours hiérarchiques et recours en CAP nationale ont été déposés.

La CGT a dénoncé la complexité du dispositif ESTEVE : incompréhensions et interrogations sur les différentes dates du CREP (grattures, décision, notification par mail, notification sur l'application, double recours (papier et dématérialisé). Ce dispositif a posé des difficultés à l'ensemble des intervenants : agents, représentants du personnel et service des RH..

Les guides à disposition ont suscité de la confusion avec des conséquences dommageables pour les agents.

La CGT a demandé qu'une information précise soit faite aux agents sur les dates à prendre en compte pour un recours.

La DRFIP a donné son accord pour une information lors de la prochaine campagne, elle a d'ores et déjà indiqué que la date à prendre en compte était la date de DÉCISION, et non la date de notification. Elle a par ailleurs souligné qu'il fallait privilégier les indications portées directement sur le CREP- ESTEVE.

➤ **Débat sur les programmations de travaux 2025 du CSAL et de la FS :**

Un point a été fait avec la DRFIP sur les dates des séances de CSAL et FS de 2025, il s'agit en effet d'établir un planning prévisionnel. Prévisionnel.

➤ **Questions diverses :**

- Immeuble Turgot :

Suite aux intempéries, revoir le ménage qui a été effectué au niveau moins 2 du sous-sol.

- Centre de gestion des retraites (CGR) Rennes :

Les représentants CGT ont interpellé la DRFIP sur la situation du service des pensions : départ du chef de service, successeur non désigné à ce jour, logiciel OKAPI non fonctionnel, nouvelle organisation qui se profile, difficultés avec le SRE, basculement des stocks...

La DRFIP a acté un léger retard avec OKAPI. Elle a indiqué que le chef de service assurerait la transition.

La CGT a demandé que la DRFIP se déplace dans le service pour faire un point avec les agents d'ici la fin de l'année, cette demande a été accordée.

Il a également été souligné que la réorganisation du service (travail au fil de l'eau au lieu d'un travail par date de naissance) et le déploiement d'OKAPI devaient impérativement faire l'objet d'un point à l'ordre du jour de la formation spécialisée.

- TCA :

Nous avons relaté les problèmes logistiques de la TCA : revoir le ménage au niveau du local courrier de la TCA.

La CGT a interrogé sur le déploiement des contractuels : pourquoi un contractuel admis au concours de la DGFIP et affecté lors du mouvement de mutation sur le département du 35 n'est il pas affecté sur son ancien poste non pourvu ? Quel est en effet l'intérêt d'affecter sur le poste non pourvu un contractuel nouvellement recruté ? La DRFIP a essayé de botter en touche en indiquant qu'il fallait respecter les règles de mutation. Argument non fondé puisque les postes étaient non pourvus !

- *SGC de Dol de Bretagne* :

Nous avons demandé quelles seraient les mesures prises par la DRFIP pour les agents pendant les travaux de réfections des canalisations d'eaux usées : télétravail, autorisation d'absence exceptionnelle ? Les agents ne doivent en effet pas subir les désagréments liés aux travaux.

La DRFIP a dit apporter une réponse dans les plus brefs délais.

- *Situation dans les SIP* :

La délégation CGT a alerté sur la situation des SIP :

- Explosion du nombre de relances de défaillants IR avec les dysfonctionnements liés aux usagers éligibles ou non à la déclaration automatique ;

- Difficultés pour répondre avec précision aux usagers lors des permanences de renfort au numéro national du fait de la diversité des questions (Foncier, CFE, délais de paiements, THS, défaillants, enregistrement etc) Si le taux de décrocher est bon, la DG est contente, mais le service rendu à l'utilisateur est désastreux, c'est frustrant pour lui et pour les agents qui font de leur mieux ;

- Explosion du nombre de e-contact dû à un bug généralisé de GMBI (imposition de nombreux propriétaires occupants à la taxe sur les locaux vacants (TLV), taxation en résidence secondaire).

La DRFIP a répondu qu'elle était au courant et que la DG avait identifié des milliers d'utilisateurs concernés. La DRFIP réfléchit à une solution du type « mass-mails » pour inviter les utilisateurs à attendre un dégrèvement automatique.

Tous ces dysfonctionnements répétitifs illustrent le fossé qui se creuse entre la DG qui se gargarise par voie de communication des améliorations, des simplifications, et des résultats, et la réalité des services qui doivent faire face à des dégradations permanentes de leurs missions et conditions de travail.

- *Réunions obligatoires des agents B et C* :

La CGT a dénoncé l'auto-satisfaction de la DRFIP et le manque d'échange et d'interactivité dans ces réunions

La DRFIP a bien évidemment nié ce constat.

Les élus CGT Finances publiques 35353535